

PLAZENET Marie-Amélie
Master 2 PSAPI-OIONG
Semestre N°2

Gestion de crise
Épreuve de cas pratique (*5 heures*)

M. Godineau

Note à l'attention du Correcteur :

Le devoir doit être fait en 5 heures. J'ai évalué mon temps de rédaction à environ 4 heures soit moins que le temps prévu. Cependant, l'écriture au clavier est plus rapide et j'ai eu plus de temps pour analyser et réfléchir le sujet.

J'estime, si je rassemble le temps total passé sur le devoir, que j'ai dépassé d'une heure le temps «réglementaire».

Enfin, j'ai choisi le Cluster WASH car l'eau étant une ressource indispensable, j'ai pensé que ce choix me permettrait de répondre de manière plus concrète à une situation de crise.

Cordialement.

1-Présentez une proposition d'action humanitaire d'urgence liée à la problématique des réfugiés libyens. (4 points)

I°) La situation actuelle

La Libye connaît depuis le 15 février 2011 un conflit armé non international, issu d'un mouvement de contestations populaires. Depuis cette date, le pays s'enfonce dans la guerre. Des milliers de Libyens fuient leur domicile en raison des combats qui se poursuivent entre les forces pro-Kadhafi et les insurgés dans l'est du pays. Selon la Ligue libyenne des droits de l'Homme, la répression a fait 6.000 morts. Près de 75.000 personnes ont déjà franchi la frontière Tuniso-libyenne depuis le début de la révolte et quelques 12.500 personnes sont bloquées à cette même frontière, après avoir fui les violences.

Compte tenu de cette situation l'ONU est notamment le Haut Commissariat aux Réfugiés (H.C.R.), ont décidé d'agir pour faire face à la « crise humanitaire » à la frontière de la Tunisienne. En effet, conformément aux obligations et aux responsabilités des organismes souverains, les États sont chargés de fournir protection et assistance humanitaire aux déplacés internes ressortissants et aux réfugiés sur leurs territoires. Dans la situation Libyenne, où les autorités sont incapables de fournir une protection et/ou une assistance aux réfugiés, les acteurs humanitaires et organisations internationales ont le devoir d'aider ces populations.

Plusieurs camps de réfugiés se sont établis que se soit à la frontière Tunisienne (le camps de Chucha près de Ras Ajdir) ou bien vers l'Égypte. Si les camps sont une option de dernier recours, ils sont parfois la seule alternative pour offrir une protection et une assistance provisoires aux populations forcées de fuir leur foyer. Dans les camps, les problèmes sanitaires sont nombreux et le personnel médical très insuffisant. Les réfugiés vivent sur des sites relativement petits et insalubres du fait de la surpopulation. Un tiers des réfugiés sont des résistants blessés alors qu'une autre grosse partie se compose de familles (femmes et enfants) ayant fui les combats.

II°) Le Cluster WASH

Certains des réfugiés se trouvent dans les camps depuis le début de la Révolution et d'autre seront obligés d'y rester bien plus longtemps du fait de la destruction de leur logement. Il est donc primordial que ces personnes est un accès à l'eau, ressource essentiel à la vie.

De plus, le nombre croissant de personnes dans les camps, engendre des problèmes d'hygiène. En effet, depuis quelques semaines, une épidémie de choléra et diarrhées sévissent dans le camps de la Chucha, touchant particulièrement les enfants. L'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement est un droit fondamental, décisif pour la santé et le respect de la dignité.

Notre ONG souhaite donc apporter aux réfugiés une aide sanitaire et développer un système d'assainissement au sein du camps de la Chucha. Un meilleur accès à l'eau et une meilleure hygiène au sein de celui-ci devrait permettre d'endiguer l'épidémie et surtout de réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans, particulièrement touchés par celle-ci. L'équipement en services d'assainissement adaptés est tout aussi essentiel. L'élimination efficace de tous les déchets et matières fécales sont déterminants pour atténuer les risques de maladie et empêcher les épidémies.

Toutefois, la réussite des interventions en matière d'eau et d'assainissement ne peut être optimale que si les communautés et les personnes comprennent les liens existant entre les pratiques d'hygiène, un mauvais assainissement des sources d'eau polluées et les maladies.

Il s'agira pour notre ONG de restaurer les moyens de subsistance des populations et de leur permettre de vivre dans des conditions décentes.

2-Présentez une note synthétique de planification de votre action selon la présentation et la méthodologie de votre choix (cadre logique). (10 points)

I°) Notre objectif spécifique

Plusieurs ONG nous ont fait part du développement des maladies d'origine hydrique au sein du camps de Chucha. Tout d'abord, les déplacements des personnes favorisent la dispersion des germes pathogènes. De plus, les personnes déplacées créent une pression sur les ressources en eau et sur les infrastructures présentes dans le camps. En résulte un pénurie et une dégradation précoce des équipements existants. Enfin, les centres de soins dans le camps sont débordés du fait de l'arrivée de blessés et donc moins capables de répondre aux épidémies.

Notre objectif général est donc de **réduire les risques de transmission des maladies infectieuses d'origine hydrique sur les populations déplacées par des actions de prévention et de réponse d'urgence, ceci en respectant la sécurité et la dignité des êtres humains**. Par le biais de l'analyse des risques, nous souhaitons diriger au mieux l'aide humanitaire vers les populations dont les besoins au niveau de la santé et de l'accès à l'eau potable sont les plus aigus.

II°) Identification des bénéficiaire et de leurs besoins spécifiques

Notre association a identifié deux types de bénéficiaires. Un ensemble d'intervention est offert à chaque groupe suivant ses spécificités.

Tout d'abord, la population vivant dans le camp (hommes, femmes, enfant) doit pouvoir bénéficier d'un accès à l'eau et à l'assainissement et cela quelque soit ses orientations politiques, sa religions, ses orientations sexuelles ... selon le principes humanitaire de neutralité.

Pour ses premiers bénéficiaires les besoins spécifiques sont :

- réhabilitation/construction de puits/sources à des endroits sûrs et accessibles,
- distribution d'eau potable,
- assainissement et construction de latrines et sanitaires avec séparation selon le genre
- accès au savon et aux douches
- possibilité de coordination avec le Cluster NFI pour que chaque femme et fille menstruée reçoive au moins un kit d'hygiène intime.

La deuxième population cible de notre programme sont les populations du camps affectées ou menacées par les épidémies de choléra / maladies vectorielles comme les enfants ou les nourrissons.

Leur besoins spécifiques sont différents et sont les suivant :

- approvisionnement d'urgence en eau potable pour éviter la déshydratation
- accueil et surveillance dans les structures de santé des personnes les plus vulnérables (possibilité de coordination avec le Cluster Santé)
- distribution de médicaments

III°) Le cadre logique de l'action

Objectif général : Réduire les risques de transmission des maladies infectieuses d'origine hydrique sur les populations déplacées par des actions de prévention et de réponse d'urgence, ceci en respectant la sécurité et la dignité des êtres humains.

Objectif spécifique n°1 : assurer l'accès en eau potable des populations affectées dans des conditions de sécurité et de dignité, en consultation avec les communautés locales, en particulier les femmes, pour la désignation de l'emplacement des points de distribution d'eau.

Activité	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Les résultats attendus	Les sources d'information
1. Intervention d'urgence en approvisionnement en eau potable (camions citerne, pompage, distribution de produits de traitement de l'eau...)	• Nombre de personnes ayant reçu l'assistance en eau potable d'urgence. • Nombre de litres d'eau distribués	• 100 % des personnes présentes dans le camps ont reçu l'assistance en eau potable au moins 2 fois par semaine. • 200 000 m3 d'eau doivent être distribués d'ici 3 mois.	• Observation hebdomadaire sur le terrain • Rapport mensuel de suivi de projet ciblé et concerté fait par les managers du centre et les responsables de chaque activités • Suivi participatif auprès du personnel et des pensionnaires • Fiche de suivi hebdomadaire d'avancement et de bonne réalisation des activités.
2. Réhabilitation et/ou construction de points d'eau à des endroits sûrs et accessibles (puits, forages, robinets...)	• Nombre total de points d'eau aménagés • Nombre de puits aménagés • Nombre de personnes ayant accès durablement à l'eau potable • Calcul de la distance moyenne entre un point d'eau et le logement • Nombre de personnes s'approvisionnant sur un même point d'eau	• Aménagement de 1000 points d'eau au sein du camps. • Création de 150 puits au sein du camps • 50% des familles de réfugiés vivant dans le camps depuis au moins un mois doivent accès à l'eau potable durablement d'ici à 3 mois. • La distance moyenne entre le logement et le point d'eau le plus proche doit être inférieur à 200 mètres. • Le nombre moyen de personnes s'approvisionnant sur un même point d'eau doit être inférieur à 100 personnes.	• Fiche de suivi hebdomadaire d'avancement et de bonne réalisation des activités. • Observation hebdomadaire sur le terrain • Rapport mensuel de suivi de projet ciblé et concerté fait par les managers du centre et les responsables de chaque activités

Objectif spécifique n°2 : assurer l'accès à un environnement sain aux populations affectées dans des conditions de sécurité et de dignité par la mise à disposition d'infrastructures d'assainissement.

1. Construction de latrines collectives selon les sexes	• Nombre de latrines collectives construites • Nombres de latrines hommes construites • nombres de latrines femmes construites	• 22 000 latrines collectives construites d'ici à 6 mois • 8 000 latrines hommes construites d'ici à 3 mois • 14 000 latrines femmes construites d'ici à 6 mois	• Fiche de suivi hebdomadaire d'avancement et de bonne réalisation des activités. • Rapport mensuel de suivi de projet ciblé et concerté fait par les managers du centre et les responsables de chaque activités
2. Construction de sanitaires (douches, lavabo...) collectives selon les sexes	• Nombre de sanitaires collectifs construits • Nombre de douches collectives hommes construites • Nombres de douches collectives femmes construites	• 6 000 douches collectives construites d'ici à 2 mois • 3 000 douches collectives hommes construites d'ici à 2 mois • 3 000 douches collectives femmes construites d'ici à 2 mois	• Fiche de suivi hebdomadaire d'avancement et de bonne réalisation des activités. • Rapport mensuel de suivi de projet ciblé et concerté fait par les managers du centre et les responsables de chaque activités
3. Sécurisation des latrines	• Nombre de femmes et filles se rendant seules aux latrines et sanitaires • Nombre de plaintes rapportés • Mise en place d'un système de rondes	• Les femmes et filles ne craignent plus d'aller aux latrines et aux sanitaires seules.	• Fiche de suivi hebdomadaire d'avancement et de bonne réalisation des activités. • Suivi participatif auprès du personnel et des pensionnaires • Rapport journalier d'activités

Objectif spécifique n°3 : Renforcer l'assainissement et la lutte contre les maladie d'origine hydrique par la distribution de matériels

1. Distribution de produits pour le traitement de l'eau	• Nombre de ménages ayant bénéficié de la distribution • Nombre de ménages utilisant les produits de traitement de l'eau	• 100 % des ménages vivant dans le camps depuis plus de 2 semaines doivent bénéficier des produits de traitement de l'eau. • 100 % des ménages vivant dans le camps depuis plus de 2 semaines doivent utiliser les produits.	• Enquêtes hebdomadaires et par secteurs des humanitaires auprès des ménages • Fiche de suivi hebdomadaire d'avancement et de bonne réalisation des activités. • Suivi participatif auprès du personnel et des pensionnaires
---	---	---	--

2. Distribution de médicaments contre la diarrhée et le choléra.	• Nombre d'enfants ayant bénéficié des médicaments • Nombre d'hommes et de femmes ayant bénéficié des médicaments • Diminution du nombre de diarrhées et de cas de choléra dans le camps.	• 100% des enfants malades peuvent bénéficier des médicaments • 100% des hommes et femmes peuvent avoir accès à de la médication contre la diarrhée et le choléra • Diminution de 50 % du nombre de diarrhée et cas de choléra d'ici à 3 mois.	• Rapport mensuel des médecins du camps • Suivi participatif auprès du personnel et des pensionnaires
3. Distribution mensuelle d'articles pour la construction de latrines (bâches, dalles...)	• Nombre de ménages ayant bénéficié de la distribution • Nombre de latrines construites depuis la dernière distribution.	• 80 % des ménages présentant sur le camps depuis plus de 3 mois bénéficie du matériel pour la construction de latrines • Depuis la dernière distribution, une centaine de latrines doivent être construites par les ménages.	• Fiche de suivi hebdomadaire d'avancement et de bonne réalisation des activités. • Rapport mensuel de suivi de projet ciblé et concerté fait par les managers du centre et les responsables de chaque activités
4. Distribution mensuelle de savon, de linge de toilette et de kit d'hygiène intime	• Nombre de savons et de serviettes de toilette distribuées • Nombre de ménage ayant bénéficié de la distribution • Nombre de femmes et filles menstruées bénéficiaires de la distribution	• Distribution de 100 000 serviettes de toilettes d'ici à 3 mois • 100 % des ménages présentant sur le camps depuis plus de 2 mois bénéficient de savon et de linge de toilette. • 100 % des femmes et filles présentes sur le camp depuis plus d'un mois bénéficient d'un kit d'hygiène intime.	• Fiche de suivi hebdomadaire d'avancement et de bonne réalisation des activités. • Rapport mensuel de suivi de projet ciblé et concerté fait par les managers du centre et les responsables de chaque activités
5. Mise en place d'un lieu de nettoyage du linge de toilette.	• Nombre de femmes se rendant sur le lieu de nettoyage	• 100 % des besoins en nettoyage sont effectués dans ce lieu d'ici à 3 mois.	• Fiche de suivi hebdomadaire d'avancement et de bonne réalisation des activités.
6. Sécurisation du lieu de nettoyage	• Nombre de femmes se rendant sur le lieu de nettoyage • Nombre de plaintes rapportées	• Le lieu de nettoyage devient un lieu de rencontres et d'échanges	• Rapport hebdomadaire d'activité. • Suivi participatif auprès du personnel et des pensionnaires

Objectif spécifique n°4 : Assurer la pratique des comportements hygiéniques par des actions de sensibilisation au sein du camps.				
1. Formation des responsables de secteur (chaque responsable de secteur sera en charge d'une partie du camps concernant la transmission des bonnes pratiques hygiéniques).	• Nombre de responsables de secteur formés • A la fin de la formation, les responsable de secteurs seront capables de former à leur tour la population • Nombre de réfugiés présents dans le camps depuis plus de 3 mois ayant bénéficié des conseil des responsables de secteur en matière d'hygiène	• 100 % des responsables de secteurs seront formés d'ici la fin de l'année. • Au bout de 6 mois 50% de la population réfugiés aura bénéficié des conseils des responsables de secteur en matière d'hygiène.	• Évaluation de la formation par les participants • Observation hebdomadaire sur le terrain • Rapport mensuel de suivi de projet ciblé et concerté fait par les managers du centre et les responsables de chaque activités	
2. Formation des mères et de leur enfants (activités ludiques pour les 0-14 ans apprendre et comprend l'hygiène).	• Taux de présence des mères et de leur enfants lors des formations • Enquêtes de satisfaction auprès de cette partie de la population • Nombre d'enfants de nouveau malade après avoir suivi la formation.	• Au bout de 6 mois, tous les enfants présents sur le camps depuis plus de 3 mois auront suivi la formation. • Diminution du nombre de nourrissons malades et dont les mères ont suivi la formation de 50 % • Diminution de 50% du nombre d'enfants malades ayant entre 4 et 14 ans et ayant suivi la formation .	• Enquêtes auprès des mères de familles sur l'utilité de la formations • Enquêtes auprès des enfants sur contenu de la formation et sur la façon dont elle est dispensée.	

Les installations sanitaires doivent être aussi compatibles que possible avec les pratiques de nettoyage et de défécation, le positionnement des latrines ou d'autres standards culturelles ou religieuses. La population du camp étant la plus apte à évaluer ses besoins nous questionnerons les responsable de secteurs sur les meilleurs endroits pour l'installation des futurs sanitaires .

La population du camp a besoin de se sentir à l'aise et familière avec l'infrastructure et les services fournis. Nous prévoyons donc que les infrastructures possèdent assez d'espace pour respecter l'intimité des réfugiés. Les femmes ayant leurs règles doivent pouvoir laver leurs protections périodiques ou jeter leurs articles d'hygiène périodique dans des endroits adaptés. Nous accordons également une place importante à la promotion de l'autogestion c'est pourquoi certaines activités comme la construction de latrines, font directement participer les réfugiés. De même, ils sont les premiers bénéficiaires des formations afin qu'ils se sentent impliqués dans le travail que nous menons.

Il est évident que les informations et les messages relatifs à l'hygiène dans le camps seront clairs et simples. Ils seront transmis dans la langue locale par une équipe qui connaît les coutumes et les structures sociales.

VI°)Durabilité de l'action

Comme toute action en temps de crise, notre ONG devra faire face à un certain nombre de problèmes et de difficultés.

Tout d'abord, les problématiques sécuritaires peuvent entraver l'efficacité de notre action mais seront abordées dans la **question 4**. Pour autant il s'agit d'une composante essentielle pour la durabilité de l'action qui ne doit pas être négligée.

Concernant les contraintes budgétaires, le déblocage de fond par l'Union Européenne de 30 millions, vont permettre d'une part d'augmenter la zone de couverture, et d'autre part de répondre plus rapidement aux besoins des populations réfugiées. Cependant, comme l'a clairement dit Monsieur Ban Ki Moon, Secrétaire Général de l'ONU, plus de 160 millions de dollars serait nécessaire pour aider les réfugiés Libyens. Les déficits financiers peuvent donc nous contraindre à abandonner certains projets vitaux du Cluster WASH, avec pour conséquence l'augmentation des taux de mortalité et de morbidité, des risques de conflit entre familles d'accueil et personnes déplacées, une dégradation précoce des infrastructures existantes du fait de leur surexploitation, une augmentation des problèmes sociaux spécifiques aux femmes, et une augmentation des problèmes de protection. Nous souhaitons donc que la communauté internationale se mobilise pour financer des actions qui sont essentielles pour ses populations.

Enfin, il faut être conscient que l'absence d'une structure et de partenaires étatiques Libyens stables rendent difficile toutes démarches administratives et surtout l'obtention des données sanitaires, élément essentiel pour la gestion de la crise. C'est pourquoi nous comptons sur le soutien des Nation-Unis et surtout sur celui du H.C.R. pour nous avertir de l'évolution de la situation tant au niveau politique qu'au niveau social.

3-Présentez une proposition de coordination de l'action humanitaire planifiée entre les acteurs envisagés. (4 points)

Pour nous aider dans notre mission, nous travaillerons avec plusieurs acteurs et partenaires afin de développer une action cohérente et durable.

Le matériel nous est fourni par l'**UNICEF**. Les livraisons de bâches, de linge de toilettes, savons, kit d'hygiène intime... seront faites tous les mois auprès du service de gestion du Cluster WASH. Notre personnel sera chargé de la distribution aux réfugiés. Celle-ci sera faite selon les grilles de recensement réévaluées chaque semaines par nos équipes. En effet, il est primordial que les réfugiés qui arrivent dans le camps soient recenser afin que nos équipes procèdent à une répartition équitable des équipements et que la distribution se fasse selon les besoins du ménage.

L'approvisionnement en eau potable sera effectué deux fois par semaine par le **CICR**. La distribution se fera grâce aux camions citerne et selon le nombre de personnes par ménage. Dès leur arrivée sur le camps, deux équipes de l'**UNICEF** seront chargées de la construction de puits ou de points d'eau sécurisés et/ou de la réhabilitation des installations existantes. Une équipe d'ingénieurs d'**International Water Association (IWA)** en collaboration avec les responsables de secteur, se chargeront de mettre sur pied une étude indiquant les meilleurs emplacements pour de futurs points d'eau. Le matériel plus lourd tel que les latrines portables, les cabines de douche, les lavabos... seront livrés d'ici à deux semaines par l'**UNICEF** grâce au financement du **Water and Sanitation Programm (WSP)**.

La livraison des kits d'hygiène intime, seront livrés par le Cluster NFI tous les mois puis nous nous chargerons de la distribution aux femmes et filles menstruées.

Concernant les médicaments anti-diarrhéique et contre le choléra (antibiotique), ceux-ci seront fournis par **Médecins Sans Frontière**. En effet, l'association étant déjà présente sur le camp pour tout ce qui concerne la santé, il nous est apparu évident de faire appelle à elle pour nous fournir les médicament nécessaires. La distribution se fera toutes les semaines par les médecins du camps. Elle sera également l'occasion pour les malades de bénéficier d'une consultation médicale si besoin. Bien évidemment, les personnes les plus malades seront redirigés vers les structures de santé adaptées, sous la coordination du Cluster santé.

L'assainissement, est aussi important que l'approvisionnement en eau. Les déchets humains représentent une grande source de pollution et de contamination et sont souvent responsables de maladies.

Le nettoyage et l'entretien des infrastructures WASH ne sont pas la tâche la plus agréable mais elle est nécessaire. Les latrines ne seront pas utilisées si elles sont sales. Dans cette optique, la gestion des déchets humains et des excréments doit être une priorité et le soutien de la population est essentiel. Sans implication significative de la population, il sera difficile d'entretenir et nettoyer les infrastructures WASH car les équipes professionnelles de nettoyage sont en sous-effectifs du fait des restrictions budgétaires.

Notre ONG souhaite que les responsables de secteur recrutent toutes les semaines une vingtaine de volontaires, qui viendront prêter main forte aux trois équipes de nettoyage de l'UNICEF. Afin de mettre en place un système de suivi et d'étude du nettoyage et de l'entretien, notre ONG et les responsables de secteurs établiront les règles et règlements des infrastructures ainsi qu'un système informatique permettant le roulement des volontaires. Une inspection quotidienne des infrastructures WASH sera faite par les responsables de secteur. Tous les problèmes devront être rapportés et étudiés.

Enfin, les formations sur la sensibilisation à l'eau et à l'hygiène seront dispensé en étroite collaboration avec **l'association CARE**. Les responsables de secteurs seront formés en s'appuyant sur les ressources humaines et les compétences locales afin de veiller à l'adéquation des messages mais aussi de renforcer les capacités des communautés affectées. Les participants sont choisis en respectant une égale répartition des hommes et des femmes. Les responsables de secteur se chargent ensuite de la sensibilisation publique à l'hygiène par des visites en porte à porte, qui sont particulièrement recommandées en cas d'épidémie de choléra.

4-Présentez les axes principaux de prise en compte de l'aspect sécuritaire de votre action. (2 points)

Les violences dues au conflit interne du pays, pousse la population à fuir. Cette absence de sécurité dans « l'environnement habituel », ne cessent pas forcément après la fuite. En effet, le déplacement, l'éclatement de la cellule familiale... rendent les personnes vulnérables.

Les camps généralement perçus par les réfugiés et les personnes déplacées comme un havre de paix, un endroit où ils seront protégés et aidés. Malheureusement, le manque de ressources et l'arrivée massive de personnes peuvent parfois être sources d'insécurité, de non respect de la loi, attirer la violence et le crime ou être attaqué par des groupes ou forces armées. Dans le cas de la Libye c'est à dire une situation de conflits, les camps sont souvent situés à proximité des frontières ou des zones de guerre, ce qui accroît la menace d'insécurité.

C'est pour cela que tous les intervenants doivent travailler sur l'aspect sécuritaire au sein des camps et sur la prévention des menaces.

L'aspect sécuritaire de l'action prendra trois formes que nous détaillerons successivement :

- la sécurité de réfugiés / habitants au sein du camps
- la sécurité du personnel (ONG, médecins, coordinateurs...)
- la sécurité du matériel

I°) La sécurité des réfugiés

Comme dans n'importe quelle communauté, petite ou grande, le bon fonctionnement du camp dépend du respect mutuel des membres de la communauté. Cependant, l'environnement souvent fermé des camps, associé à de l'anxiété, à la pauvreté contribue à l'accroissement de la criminalité, à l'exploitation et à des abus dans la sphère publique et dans la sphère privée. Il peut s'agir de différents petits délits comme le vol et le vandalisme ou d'autres formes plus graves d'intimidation et d'exploitation ou de crimes graves, y compris les agressions physiques, le meurtre et les disparitions forcées. Pour lutter contre ces violences, nous souhaitons que l'accès des agences de protection mandatées soit facilité afin d'intervenir rapidement et efficacement.

Notre Cluser WASH ne peut pas être réduit à son seul aspect technique et doit prendre en compte la protection des femmes et des jeunes filles car il faut être conscient Dans les camps, la violence sexiste reste le crime le plus courant. Les viols et les agressions sexuelles, les abus ou l'humiliation et l'exploitation sexuelle (y compris la prostitution forcée et les rapports sexuels échangés contre de l'aide) sont des exemples qui peuvent se dérouler dans un camp. Le dépôt de plainte sera encouragé par la distribution de petits livrets sur les droits des femmes et un bureau pour recevoir les plaintes sera installé.

De plus, dans la plupart des camps les femmes et les jeunes filles sont responsables de la cuisine, de la vaisselle, du ménage et doivent aller chercher de l'eau pour leur foyer. Dans ce rôle, elles sont souvent exposées à un plus grand risque de mauvais traitements et de violences sexuelles. Le temps d'attente aux points d'eau et aux robinets d'eau doit donc être aussi court que possible pour que les femmes et les jeunes filles ne perdent pas des heures précieuses nécessaires à leurs autres activités. De plus, des robinets et pompes à eau en bon état de fonctionnement, des bidons et des récipients réduiront le risque que les femmes et les jeunes filles sortent du camp pour aller chercher de l'eau, où il est difficile de les protéger. Dans la mesure du possible nous installerons, un éclairage vers les points d'eau pour que les femmes et les jeunes filles n'aient pas peur de les utiliser la nuit. Enfin, les casques bleus seront chargés de faire des rondes régulières dans le camps.

Un groupe d'experts sera mise en place pour analyser l'évolution de la situation dans le camps et les menaces qui en découlent. Celui-ci sera également chargé de prévoir les modifications de conception du camps selon les arrivées de populations (taille du camps, allocation d'un espace suffisant par famille, accès sûr aux ressources notamment l'eau, éclairage de sécurité, mise en place d'espace réservés aux enfants.)

L'autre point important est d'éviter la militarisation au sein du camps. Les opposants au régime ou des déserteurs risquent d'arriver dans le camp pour se reposer, avoir accès à la nourriture, aux services de santé... Un des principes du droit humanitaire étant « la neutralité », les réfugiés peuvent être « pro » ou « contre » Kadhafi. Cependant, cette situation peut entraîner des conflits et multiplier les rancœurs. Les groupes armés devront être identifiés, qu'il s'agisse de soldats ou de civils armés. Les soldats seront alors séparés de la population civile et conduits dans une zone du camps qui leur sera dédiée. Les civils armés doivent être informés que les armes ne sont pas autorisées au camp et lorsque cela est possible, ils doivent être désarmés par les autorités concernées. Dans notre cas, les armes seront confiées aux Casques bleus qui les stockeront, afin d'éviter toute apparition de violences.

II°) La sécurité du personnel

Cet aspect est primordial car il faut être conscient que sans une bonne sécurité du personnel,

les ONG n'enverront plus leur membres. Or l'arrivée de volontaires et d'agents qualifiés est essentiel pour protéger et aider les populations les plus démunies.

Tout d'abord, la garantie de la sécurité du personnel du camp implique de connaître ou d'analyser les risques. Ceux-ci dépendent du niveau de la menace et du niveau de vulnérabilité face à cette menace. Il faut donc connaître le contexte, les acteurs ainsi que leurs motivations, mais également la situation sur le terrain et la façon dont elle évolue. Un système de collecte d'informations sera établi afin de connaître la situation dans le camp et l'environnement local, l'estimation des menaces, les risques... Notre ONG prévoit de mettre en place un système pour recueillir les plaintes ou signaler des incidents envers le personnel. Les agents humanitaires seront regroupés dans une zone spécifique du camps, sous la surveillance des casques bleus.

Le personnel doit également recevoir une formation sur la sécurité et sur les procédures/consignes de sécurité. Cela n'est pas uniquement important pour la sécurité d'un membre du personnel mais pour tous ses collègues qui travaillent avec lui.

Une attention toute particulière sera porter envers le personnel féminin des O.N.G. Les femmes sont souvent la cibles d'agressions sexuelles et/ou physique (cf agression des journalistes Caroline Sinz et Lara Logan). Nous souhaitons donc mettre en place un dispositif de sécurité spécifique pour les femmes (déplacements surveillés). Bien évidemment, ces systèmes ainsi que leur coordination ne peuvent être utiles que si les moyens de communication sont efficaces. C'est pourquoi l'ONG **Télécoms sans frontière (T.S.F)** est présent sur le camps afin que le personnel puisse bénéficier des meilleurs services possibles.

Bien que l'AQMI soit plus actif dans le Sud du pays, il est important de protéger les humanitaires des enlèvements qui sont des cibles faciles et rentable pour les groupes terroristes. En effet, ceux-ci savent que les gouvernements payeront la rançon demandée du fait du fort impact médiatique et des enjeux géopolitiques de ce type d'enlèvements. Les Casques bleus envoyés par l'ONU seront donc présents à l'intérieur du camps mais également à l'extérieur.

Enfin, l'établissement de bonnes relations avec la communauté déplacée participe également à la sécurité du personnel. En effet, les humanitaires doivent respecter les principes humanitaires de neutralité et d'impartialité mais également respecter les traditions culturelles et religieuses. Cela permet d'établir une relation de confiance qui donne accès à des information essentielles sur la vie du camps. L'impolitesse, l'arrogance, le manque de respect des standards culturels et le comportement abusif auront un impact très négatif sur la crédibilité de l'agence et sur la sécurité du personnel. Les mauvais comportements du personnel doivent être corrigés et punis si nécessaire.

III°) La sécurité du matériel

L'approvisionnement en eau et en matériel doit être surveillée par les unités de casques bleus. Le trajet des camions citerne sera gardé secret et durant l'acheminement, ils seront accompagnés de militaires de l'ONU .

La distribution fera elle aussi l'objet d'une sécurité particulière. En effet, l'eau étant un ressources rare et indispensable, il est possible que des heurts aient lieu. Là encore, les casques bleus seront mis à contribution. Bien qu'ils n'effectuent pas la distribution ils devront toujours être présents pour stopper les éventuels débordements.